

INSTITUT DE RECHERCHE EN DROITS HUMAINS (IRDH)

1044, avenue Kambove, Lubumbashi – Email : info@tcct.co.za – Téléphone 00243 85 110 34 09 – 00243 85 819 59 96
www.irdh.co.za ; info@tcct.co.za; @tcct_officiel; @tshiswaka5

Bulletin électronique numéro 050 du 05 mars 2017 / Information et éducation aux droits humains

Editeur responsable : Maître Tshiswaka Masoka Hubert

Crise politique en RDC: Repenser des nouvelles voies, face à l'incapacité des partis.

INTRODUCTION.

Les ONG, *think tanks* universitaires et mouvements citoyens devraient repenser des nouvelles voies et moyens de soutenir les efforts de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) et de la communauté internationale, afin de résoudre la crise politique persistante en RDC. C'est la conclusion de la réflexion des chercheurs du « Projet d'Application des Droits Civils et Politiques (PAD-CIPO)» de l'IRDH sur « **l'incapacité des partis politiques de la RDC à résoudre la crise qui s'amplifie, au jour le jour** ».

En vue de remédier à une situation de fait, des partis politiques, ont signé, le 31 décembre 2016, sous l'égide de la CENCO, un accord organisant une transition vers la tenue des élections, en partageant le pouvoir entre la Majorité Présidentielle et l'opposition. En effet, les animateurs d'institutions publiques n'ont plus de mandat du peuple. Celui des sénateurs a expiré depuis 2012, le deuxième et dernier accordé au Président Kabila est terminé en décembre 2016, et celui des députés nationaux, a expiré en février 2017.

OBSTACLES A L'ACCORD DU 31 DECEMBRE 2016

La mise en œuvre dudit Accord Politique Global et Inclusif du Centre Interdiocésain de Kinshasa, souffre à cause de : (i) stratégies de conservation du pouvoir des partis qui s'y accrochent, (ii) la confusion que crée l'opposition qui ne cesse de diviser sa délégation à l'Accord, et (iii) l'attitude de la Communauté internationale face à la violation des principes de la démocratie et de la bonne gouvernance.

(i) Des stratégies de conservation du pouvoir

Il n'y a pas d'indicateur de mise en œuvre des politiques d'édification d'institutions solides sur base des principes de l'état de droit. Les dirigeants d'institutions publiques rendent compte à un groupe d'individus et ne démontrent aucun sens de redevabilité envers le peuple. Il s'entrevoit ainsi des signes de confiscation de l'appareil de l'État et des efforts permanents de déstabilisation de tout mécanisme de transfert du pouvoir de manière civilisée. La tentative de saper l'Accord du 31 décembre 2016, n'est qu'une illustration parmi tant d'autres.

(ii) Confusion de l'opposition

Depuis le décès d'Etienne Tshisekedi, Président du Conseil National de Suivi de l'Accord (CNSA), des nombreux dirigeants de l'opposition se battent, afin de faire partie de toute forme de conciliabule de partage du pouvoir de l'État capturé par l'élite dirigeante. Nombreux sont ceux qui travaillent à la division de leur propre délégation à l'Accord du 31 décembre, créant ainsi une confusion qui exacerbe la situation chaotique de gestion de l'Etat en dehors du cadre constitutionnel.

Le comportement décrit ci-dessus met en évidence la dérive idéologique et la poursuite d'intérêts personnels au détriment des principes constitutionnels justifiant le pluralisme politique, maillon clé d'un état de droit.

(iii) Attitude de la communauté internationale

Les chercheurs de l'IRDH sont également préoccupés par le fait que l'amplification du phénomène d'hommes forts et l'affaiblissement d'institutions publiques se soit opéré tout au cours des 18 années de la forte présence de la mission de l'ONU de maintien de la paix et de la stabilisation de la RDC (MONUC / MONUSCO).

CONCLUSION : REPENSER LES VOIES ET MOYENS

En somme, la présente réflexion démontre l'importance de la participation citoyenne à l'édifice démocratique et le besoin de tenir les politiciens responsables de leurs actions. Elle rappelle que la protection des droits civils et politiques repose sur la capacité des ONG, des centres universitaires de recherche et des mouvements citoyens à lutter pour les libertés publiques. Il en est de même du rôle proactif des structures de base, dans la construction d'institutions démocratiques solides, qui ne peut être abandonné au gouvernement, ni aux partis d'opposition, ni à la communauté internationale.

A repenser des voies et moyens de sortir la RDC de la crise politique actuelle, les organisations de la société civile doivent élargir le cercle de mobilisation aux groupes de réflexion plus importants. Les centres de recherche affiliés aux universités et les barreaux des avocats devraient faire partie des producteurs des matériels intellectuels, offrant des pistes de solution, pour la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 visant l'édification d'un état de droit.

De même, les *think tanks* africains et internationaux devraient encourager l'innovation intellectuelle qui aiderait les congolais à surmonter la crise politique, sans fin, observée depuis l'indépendance (1960), la dictature de Mobutu (1965-1997) et la guerre mondiale africaine qui a coûté des millions de vies humaines à ce pays (1998-2002). Ainsi, le pays pourra mieux préserver la paix, la sécurité et la stabilisation des institutions.